

Réflexions présentées par un
franc-maçon voironnais sur
les conditions politiques et
sociales de la République en
France [...]

Réflexions présentées par un franc-maçon voironnais sur les conditions politiques et sociales de la République en France et toast proposé sur l'amnistie dans la réunion du 6 octobre 1878. (Signé : A. N. A. [Octobre 1878].). 1878.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisationcommerciale@bnf.fr.

100
1878

RÉFLEXIONS

Présentées par un Franc-Maçon Voironnais

SUR LES

CONDITIONS POLITIQUES ET SOCIALES

DE LA

RÉPUBLIQUE EN FRANCE

ET

TOAST

Proposé sur l'Amnistie

Dans la réunion du 6 octobre 1878.

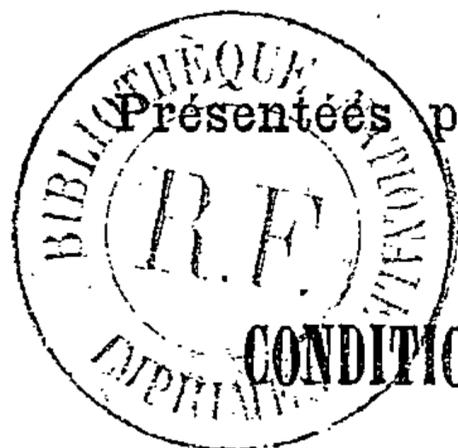
VOIRON

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE J.-P. BERIER

Cours Sénozan.

1878.

RÉFLEXIONS



Présentées par un Franc-Maçon Voironnais

SUR LES

CONDITIONS POLITIQUES ET SOCIALES

DE LA

RÉPUBLIQUE EN FRANCE

ET

TOAST

Proposé sur l'Amnistie

Dans la réunion du 6 octobre 1878.



VOIRON

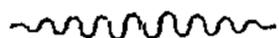
IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE J.-P. BERIER

Cours Sénozan.

1878.

757
10
6903

OBSERVATION.



Ces quelques pages paraissent sous le nom collectif de la Loge maçonnique de Voiron, *Triple Union et Amitié*, parce que les principes qui y sont proclamés et les idées qui y sont émises sont essentiellement les idées, les principes de cette Loge.

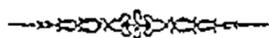
A la suite d'une réunion voulue par les statuts généraux de l'ordre maçonnique, les francs-maçons de Voiron avaient, dans un local neutre, convié à une réunion privée un certain nombre de leurs concitoyens. La présidence de cette réunion ayant été maintenue à celui qui avait la qualité de président de la Loge, il lui a été demandé de faire connaître aux invités le rapprochement, les liens qui existent entre les francs-maçons et leurs concitoyens qui ne le sont pas.

Pour répondre à ce désir, après avoir, dans la mesure trop étroite où il lui était maçonniquement permis de le faire, exposé la doctrine maçonnique, le président, pour mieux faire comprendre l'idée de la Loge de Voiron, a abordé quelques-unes des questions qui sont communes à tous les citoyens français sincèrement républicains-démocrates et ce sont les développements donnés aux idées, aux principes énoncés dans cette conférence que la Loge a approuvés et dont elle a voté l'impression.

Celui qui, dans ces conditions, a été l'interprète, l'organe de la Loge n'a eu d'autre mérite, s'il en a eu un, que d'avoir, d'une manière trop insuffisante, vibré sous les commotions de l'esprit maçonnique de la Loge ; ainsi une cloche jette aux vents les sons que lui imprime le battant qui la frappe.

A-t-il eu quelque peine, quelque fatigue, il en sera récompensé bien au delà de tout ce qu'il peut avoir mérité si, par cette publication, demandée par ceux qui assistaient à cette réunion, un peu de bien est accompli par la propagation et une meilleure compréhension des principes de la devise nationale et maçonnique :

Liberté, Egalité, Fraternité.



RÉFLEXIONS

PRÉSENTÉES PAR UN FRANC-MAÇON VOIRONNAIS

SUR LES

CONDITIONS POLITIQUES et SOCIALES

DE LA

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

CONCITOYENS et FRÈRES.

Celui qui aime sincèrement la liberté, le progrès, la République, doit, de temps en temps, s'il veut, pour sa part, contribuer à leur développement, jeter sur le passé un coup d'œil rétrospectif ; observer, étudier le présent ; voir la marche suivie, indiquer les rapports qu'il trouve entre ce passé et le présent ; enfin, signaler les modifications, désigner les rectifications qu'il juge utiles.

Chacun des citoyens et plus encore chacun des francs-maçons, qui sont ici, a au cœur le désir de l'amélioration des individus et des sociétés. Comme francs-maçons, spé-

cialement, nous avons renoncé au droit de nous enfermer dans un silence prudent, dans une froide indifférence pour conserver dans l'obscurité une tranquillité égoïste.

Ce sont là les pensées qui m'ont inspiré la causerie que je viens avoir avec vous et pour laquelle je vous demande toute votre indulgence. J'abrègerai le plus possible ce que j'ai à vous dire en élaguant à peu près tous les détails anecdotiques des choses dont je vais vous entretenir. Ce que je vais vous présenter sera plutôt comme une synthèse générale.

Parlant comme citoyen et comme franc-maçon, permettez-moi, tout d'abord, une digression aux sujets que je vais traiter, pour vous faire remarquer la similitude qu'il y a entre l'idée maçonnique et l'idée républicaine démocratique. Ce sera comme un complément à ce que je disais, ailleurs, il y a quelques instants, sur la franc-maçonnerie elle-même.

L'idée maçonnique et l'idée républicaine démocratique peuvent être de tous les temps et de tous les lieux ; elles sont universelles ; elles ne prononcent aucune exclusion ; elles proclament le droit, la justice, la liberté ; elles ont le sentiment de l'humanité. « Il n'est point d'étrangers, tous les hommes sont frères » a dit un poète.

L'une et l'autre agissent par la propagande, condamnent la violence et se développent, non par des croyances imposées, mais par l'instruction.

Elles ont un même cri : *Lumière, lumière !*

« Le monde en s'éclairant s'élève à l'unité. »

Belle pensée et beau vers de Lamartine.

Dans l'idée républicaine, comme dans l'idée maçonnique, il peut y avoir des nuances qui semblent nous classer

les uns et les autres en catégories diverses, mais nous n'en restons pas moins unis étroitement. Nous avons une même compréhension de nos obligations morales, les divergences parmi nous ne portent que sur les détails et ces nuances peuvent nous distinguer, mais non nous diviser. Elles sont le résultat de notre libre pensée, de l'exercice de notre libre arbitre. Ayant la même conception de nos devoirs et les mêmes aspirations, nous allons au même but.

Ainsi tous et toujours nous devons être sur la brèche, parce que nous savons qu'il ne suffit pas de se retirer du mal et, spectateur attristé, se croire à l'abri de tout reproche en disant : Je n'y ai pas contribué, je puis être sans remords. — Non, non, vous dirai-je, car votre qualité de franc-maçon ou celle de citoyen démocrate, vous oblige à à un rôle actif et continu.

En ce qui me concerne, voulant obéir à cette loi, voulant accomplir ce devoir, recueilli, concentré, j'écoute toutes les voix de l'humanité, et, dans la mesure de mes forces, j'amasse dans ma mémoire et dans mon cœur toutes les grandes et bonnes choses de notre siècle.

J'entends, dans une sympathique douleur, toutes les plaintes qu'il exhale dans ses souffrances ; dans un étonnement admiratif, je sens passer le souffle de la pensée contemporaine, qui donne une vie nouvelle aux grandes vérités de toutes les époques, si admirablement résumées dans notre trinitaire devise : *Liberté, Egalité, Fraternité.*

Idées grandes et humanitaires, dont une partie écloses sous les voûtes des temples maçonniques, s'y sont développées, y ont mûri, pour ensuite éclater et se répandre dans le monde pour le bonheur de tous.

Autrefois, on faisait reposer les conditions sociales sur l'abaissement, sur la souffrance morale et physique de la partie la plus nombreuse de la population, et cette partie constituait ce que l'on appelait le peuple, le peuple taillable et corvéable à merci.

Au-dessus de lui on plaçait les parasites :

Le clergé, la noblesse.

En instituant la tribu de Lévi, Moïse voulut justifier, glorifier même le parasite social.

Le roi et le prêtre étaient tout dans cette organisation, qui a duré jusqu'au « 14 Juillet 1789. » Date radieuse que les réactionnaires de toute espèce, les ultramontains, les monarchistes, voudraient effacer, que les opportunistes à l'excès n'ont pas osé avouer, mais qui restera néanmoins dans l'avenir comme le jour d'une fête éternelle pour le genre humain.

C'est que, dans ce jour, une joie immense vint tout à coup remplir le cœur des enfants du peuple, tandis que une terreur mystérieuse glaçait les sens à défaut de cœur des repus d'alors.

C'est que ce jour vit le premier triomphe matériel du droit des opprimés résistant aux violences des oppresseurs.

C'est que l'on voyait enfin des soldats se ressouvenir qu'ils étaient citoyens, et les brillants costumes des gardes françaises mêlés aux costumes sombres et pauvres des combattants du peuple.

Dans un élan magnifique, le peuple brisait les chaînes qui le liaient depuis tant de siècles ; il s'emparait de la forteresse, vieux géant de granit symbolisant tout l'ancien régime, la Bastille. Il le faisait en prononçant les trois mots de notre grande devise : *Liberté, Egalité, Fraternité.*

Avec ces trois mots, il venait d'exhaler son premier soupir de soulagement, de jeter son premier cri d'espérance, d'indiquer sa volonté pour l'avenir.

Ce jour-là, bien des penseurs démocrates crurent, comme d'autres, hélas ! encore de nos jours, le croient trop facilement, que la Révolution avait d'une manière suffisante, affirmé sa puissance et sa volonté d'être désormais maîtresse de ses destinées. La liberté leur parut fondée inébranlablement et le peuple, lui, crut qu'il avait assez donné de son sang. Chères et courtes illusions ! Pour le peuple, c'était comme la première étape de son calvaire. Depuis ce moment, depuis quatre-vingt-dix ans les ultramontains, les monarchistes, les réactionnaires de toute sorte n'ont cessé de susciter des troubles, des désordres, et d'exciter des tempêtes dans les esprits et dans les intérêts, prolongeant une situation douloureuse pour empêcher la nation de parvenir au sommet de son espérance et de vivre dans l'atmosphère de progrès, de paix et de liberté vers laquelle elle veut parvenir.

Sans qu'on ait jamais bien expliqué le fait, les trois mots : liberté, égalité, fraternité, devinrent notre devise nationale. Ils furent inscrits sur nos drapeaux, ils brillèrent au frontispice de tous nos monuments, et depuis ce moment, donjons, tours et créneaux, qui pendant plus de six siècles, avaient paru affirmer l'éternité de la domination féodale, ne présentèrent qu'un monceau de ruines et leurs pierres passèrent sur nos étagères comme un objet de curiosité.

Vainement, depuis, et sous cinq dénominations différentes (Napoléon I^{er}, Louis XVIII, Charles X, Louis-Philippe, Napoléon III) la monarchie, dans les dernières convulsions

de son agonie, voulut-elle les effacer; vainement, par deux fois, la République fut-elle assassinée par deux grands ambitieux criminels de la même famille: le premier, une sorte de génie de la guerre, un consul emporté, orgueilleux et fourbe; le second, un président cauteleux, violent à froid, orgueilleux et rampant, tous deux, sans scrupules sur les moyens, traîtres à leur patrie, traîtres à leurs serments, se firent empereurs.

Le sang de la guerre civile fut l'eau de leur baptême impérial et tous deux se noyèrent dans celui de la guerre étrangère, après nous avoir donné trois invasions et nous avoir fait perdre les frontières que nous avait conquises la République, 405 départements, frontières en partie respectées, même après la première invasion.

Les détails de leur marche vers l'usurpation seraient trop longs pour les relater ici, mais je veux, pour le premier, rappeler un détail montrant la grandeur de son orgueil et la platitude de certains hauts dignitaires de la religion.

Napoléon I^{er} avait fait faire et l'on enseignait un catéchisme impérial dans lequel on affirmait que Napoléon et Dieu c'était la même chose, que la même obéissance leur était due et que les flammes éternelles puniraient tous ceux qui résisteraient aux volontés de l'empereur.

Pour vous mettre à même de juger le second, je n'ai que le temps de vous rappeler son serment.

Le 26 novembre 1848, un membre de l'Assemblée nationale était à la tribune et voici ce qu'il disait: (ses paroles sont consignées dans le *Moniteur* du lendemain 27).

« Après trente-trois ans d'exil et de proscription, je
« retrouve enfin ma patrie et tous mes droits de citoyen !
« La République m'a fait ce bonheur ; que la République

« reçoive mon serment de reconnaissance, mon serment
« de dévouement... Ma conduite, toujours inspirée par
« le devoir, toujours animée par le respect de la loi, prou-
« vera à l'encontre des passions qui ont essayé de me
« noircir pour me proscrire encore, que nul ici plus que
« moi n'est résolu à se dévouer à l'ordre et à l'affermisse-
« ment de la République. »

Celui qui prononçait ces paroles, ces serments plusieurs fois renouvelés dans la suite, devait être l'homme du 2 décembre et l'homme de Sedan.

Hé bien ! malgré tous les efforts de ces monarques sans limites dans leur égoïsme, notre trinitaire devise a reparu. Elle brille d'un nouvel éclat et elle brille pour toujours, parce que nous achèverons la victoire de la Révolution sur le passé ; parce que, dignes héritiers de nos pères, s'il le faut, nous briserons toutes les résistances réactionnaires, tout ce qui reste de l'organisation théocratico-monarchique.

Depuis huit ans, après des malheurs inénarrables, au milieu des plus dures épreuves et chargée du lourd fardeau d'impôts rendus écrasants par les conséquences du gouvernement de Napoléon III, la nation, peu à peu, par un travail incessant ne s'exerçant pourtant que dans les limites d'une liberté bien étroite et souvent malgré des ministres, des gouvernements hostiles à ses principes, recompose et reforme toutes les choses nécessaires à l'existence d'un grand peuple et le monde étonné voit et admire ce travail de réorganisation, cette reconstitution de nos richesses.

Ce mouvement s'opère accusant fortement une double tendance :

La recherche de tout ce qui peut être une satisfaction,

un perfectionnement moral ou matériel pour la grande masse de la nation. C'est la tendance démocratique.

La recherche de tout ce qui peut amener l'union entre tous les hommes dans leurs intérêts, comme en morale, en philosophie et dans leur sociabilité, c'est la tendance vers la fraternité.

Ce double mouvement conduit progressivement à mieux apprécier, mieux goûter le présent et aussi à mieux prévoir l'avenir.

La force initiative de ce double mouvement se trouve dans la science et dans la raison. Son origine est bien ancienne, mais, comme c'est en 1789 que s'en produisit la manifestation authentique par la présentation des cahiers de la province apportés par les députés d'alors, on s'est accordé pour prendre cette date comme point de départ.

Ce mouvement devrait être fortement et sincèrement secondé par notre gouvernement actuel, qui n'ignore pas qu'un gouvernement républicain doit, dans toute la mesure possible, et par des efforts continus, arriver aux réformes politiques, aux améliorations sociales, obéissant, en cela, aux forces du progrès infini, comme l'onde d'un fleuve obéit à l'onde supérieure qui le pousse à la mer.

Notre gouvernement actuel a-t-il accepté et rempli-il ce devoir ?

Ici se pose un grand point d'interrogation.

La réponse serait un sujet long à traiter, il pourrait, si vous le désirez, être l'objet d'un autre entretien.

Ce que nous examinons en ce moment, c'est le fait de notre société moderne qui, obéissant à la grande révolution démocratique, morale, industrielle et scientifique qui l'en-

traîne, en lui donnant pour base la science, la raison, la justice, le respect de la conscience et de la dignité humaine, la liberté enfin, vient se heurter à l'ancienne organisation sociale, ayant pour base les privilèges pour quelques-uns, le mysticisme, le fétichisme, l'ignorance, la stagnation, la résignation, la servitude pour le grand nombre.

C'est bien le choc de deux mondes, de deux idées absolument contraires ; choc plus fort, peut-être, que celui qui se produisit à l'époque de la révolution du grand nazaréen.

Le monde ancien, tenant par tant de vieilles racines, avait pour lui toutes les forces organisées.

Ce monde était l'œuvre de soixante-dix rois de trois ou quatre races qui, par des moyens plus ou moins violents et toujours mauvais, avaient été successivement usurpatrices.

Leur mission qu'on a présentée comme providentielle était finie, l'unité de la France était faite.

Dans sa haine de l'oppression féodale, le peuple, car la nation n'était pas formée, s'était attaché à la monarchie.

Douze siècles environ s'écoulaient pendant cette succession de rois et d'événements, nous arrivons au XVIII^e siècle.

Avec ce siècle apparaissent les Montesquieu, Mably, Volney, Bernardin de Saint-Pierre, Buffon, Voltaire, Rousseau, d'Alembert, Diderot, Condorcet, il y aurait injustice à ne pas rappeler un nom qui les précède à cent cinquante ans de distance, la Béotie, qui mérite à tous égards la reconnaissance des démocrates, des républicains, de tous les hommes de progrès.

Louis XIV, cet homme que l'on pourrait appeler le dernier des rois, quoiqu'il ait eu des successeurs, avait paru.

Son long règne, pendant lequel le cotillon et la soutane eurent tant d'influence, peut se diviser en deux grandes parties et trois époques.

La première partie est le temps qui précède la révocation de l'édit de Nantes (1685), elle renferme l'ascension de sa gloire.

La deuxième partie est le temps qui suit jusqu'à sa mort, c'est le temps de la décadence.

Les trois époques sont :

1° Celle de la blonde, vaporeuse et sentimentale, mademoiselle de La Vallière;

2° Celle de la brune et violente, madame de Montespan ;

3° Celle de la bigote et ambitieuse madame de Maintenon.

Dans les soixante-douze ans de son règne, cet homme avait tout épuisé.

Il était allé au bout de toutes choses, de toutes voies, de tous moyens.

Tout avait été abaissé ou corrompu par son orgueil immodéré ;

Tout avait été souillé ou énervé par son luxe, ses dissolutions sans frein ;

Tout avait été ruiné, épuisé par ses dilapidations sans limites, folles parfois, souvent honteuses.

Il n'y avait plus de finances ; le peuple avait été pressuré à l'extrême, on lui avait tout arraché, son or et son sang.

A bout de ressources, Louis avait vendu les protestants à l'Eglise catholique romaine, dont les richesses, comme en tout temps monarchique, seules avaiënt été scrupuleu-

sement respectées et qui faisaient comme une tâche au milieu de la misère générale.

1713 et 1714 virent encore briller quelques rayons de gloire militaire ; Louis XIV eut quelques remords de son passé, il adressa quelques belles paroles au Dauphin, puis ce fut tout, et le 1^{er} septembre 1715, le vieux roi s'éteignait, et avec lui, on peut le dire, mourait la royauté et mourait le vieux monde.

A tous les malheurs causés par Louis XIV succédaient toutes les hontes et tous les vices de Louis XV, puis l'on arrive aux faiblesses, aux conspirations, aux trahisons de Louis XVI et de Marie-Antoinette, pour lesquels les monarchistes et tous les partisans de l'ancien régime ont remplacé l'histoire par une légende rendue aussi attendrissante que possible.

On pleure les malheurs d'une personne, d'une famille, d'une caste même, parfois ; mais on est sans pitié pour le malheur des masses, pour le martyre d'un peuple, c'est un des résultats de l'instruction, de l'éducation données dans un esprit théocratique et monarchique.

En fait, Louis XVI et Marie-Antoinette conspirent. Ils sont en correspondance active avec le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche qui menacent Paris d'une exécution militaire ; avec le duc de Brunswick qui attaque nos frontières, pendant que nobles et prêtres, dans toute la mesure de leur action et de leur puissance, poussent à la guerre civile.

Alors l'idée nouvelle, devenue tangible, se présente avec son organisation : C'est la démocratie, c'est le monde nouveau.

Il arrive ce monde nouveau avec ses demandes, ses revendications, à peu près toutes légitimes ; il arrive avec ses passions impétueuses, ses espérances éblouissantes, et il se heurte à la féodalité, à la royauté, à la noblesse, aux privilèges, aux usages établis, à l'esprit provincial, il trouve la guerre étrangère amenée par le roi et la reine.

Devant tant de résistances, ce monde nouveau, qui ne veut pas mourir, est obligé à recourir à la force.

Voici venu le moment des expiations de tant de crimes monarchiques, de tant de hontes, de tant de souffrances imposés au peuple pendant de si longs siècles. La personne du roi disparaît en quelque sorte, deux principes sont en présence. L'ancien ordre de choses, la monarchie ; l'idée nouvelle, la démocratie. La révolution va trancher le différend et à ce moment une série de malheurs militaires vient rendre plus vive l'impressionnabilité de tous les esprits.

La désertion encouragée, provoquée, réduit considérablement l'armée de Dumouriez ; Beurnonville échoue dans son attaque du côté de Trèves ; Custine fait une retraite malheureuse. Ces trois généraux appartenaient, par leur famille, à l'aristocratie ; ils furent soupçonnés de trahison et ces soupçons vinrent accroître encore l'excitation des masses.

Un grand coup de hache fut la réponse aux menaces des deux empereurs et du duc de Brunswick. Louis XVI meurt ! Que pèse dans la balance de la justice, la tête de ce roi malheureux, à côté de tant de siècles de douleurs pour les peuples ?

Continuant sa marche, la Révolution vient, d'une manière pratique, démontrer que l'intérêt public ne se com-

pose pas de malheurs individuels ; mais qu'il est la somme des succès de chacun et que nul n'est voué au mal par une loi supérieure à l'humanité.

Nos pères, ces agents puissants de la Révolution, continuent leur œuvre de justice. Ils veulent briser les institutions du passé et en former de nouvelles dans des conditions qui les rendent utiles aux besoins des sociétés modernes en les rattachant à l'Etat dont ils cherchent la grandeur et la force, non comme dans l'idée monarchique en résumant la puissance dans une personne ; mais en obéissant à l'esprit démocratique, en ramenant tout à un effort commun, à l'union de tous.

Ils savaient, eux, que la démocratie c'est le pays entre les mains de tous et de chacun, au lieu du pays entre les mains d'un homme ou d'une classe. Ils savaient que la démocratie ne consiste pas dans l'abaissement de quelques-uns, mais dans l'élévation de tous et qu'elle ne peut s'établir que par le progrès.

Ils ne proclamèrent pas le paradoxe funeste de la République sans Républicains : mais ils travaillèrent à la régénération de la France dans ses mœurs, dans sa constitution morale et politique.

Pour arriver à ce but, il fallait que le pays eut une direction et la sécurité.

Ils comprirent que la direction devait être le résultat du développement de l'idée et des institutions républicaines ; que la sécurité ne pouvait être obtenue que par l'organisation et l'habitude du régime républicain, par la concorde entre les moyens et le but. Ils comprenaient que



les moyens d'exécution ne devaient pas être en opposition avec l'œuvre entreprise :

Ils ne firent pas la faute de confier aux ennemis de la constitution républicaine, le soin d'appliquer cette constitution.

Mais pour ces hommes si prodigieux, si puissants par l'idée et si forts dans l'action, il y eut aussi un point noir, une observation leur échappa.

Ils ne virent pas, ou du moins ne comprirent pas assez, que notre Révolution, dans son principe, n'était pas la simple substitution d'un dogme à un autre, comme le devint la Révolution chrétienne; mais qu'elle était une révolution scientifique, sociale et que, par conséquent, son évolution serait bien longue à accomplir.

Ils avaient compris la Révolution dans son ensemble de principes, ils crurent pouvoir, ils voulurent transmettre à leurs fils une œuvre achevée.

Ils jugeaient généreusement et civiquement que le devoir d'une génération est de se dévouer pour celles qui la suivront; ils pensèrent que l'énergie pouvait suppléer au temps et ils se dévouèrent.

Voulant, à tout prix, vaincre le passé et se voyant en face de tant de résistances, ils prirent un élan si vigoureux qu'ils ne purent se retenir dans leur course, ils arrivèrent à l'abîme, ils tombèrent dans le terrorisme! Ce malheur, hélas! a pesé d'un poids bien lourd sur le développement des principes proclamés en 1789.

Une fois de plus on eut l'exemple que la violence, même au service d'une bonne cause, d'une cause juste, amène les réactions. L'avènement des thermidoriens et l'infâme 48 brumaire furent le reflux qui remit la force au service des intérêts du passé, des ambitions personnelles, des

passions égoïstes, l'œuvre de régénération ne put être achevée.

Dans l'immense cyclone révolutionnaire, l'organisation du clergé n'avait été qu'effleurée. Elle était en grande partie et surtout dans son élément essentiel, l'unité dans la soumission à une autorité étrangère, restée en dehors des coups de la pioche des grands démolisseurs.

Le pape était debout.

La Convention disparue, le clergé se retrouvait avec toute son organisation et de plus en plus identifié à Rome.

Depuis plus de treize siècles, ce pouvoir romain, héritier, par transmission, de la pensée de domination qui animait autrefois ce que l'on appela le peuple-roi, puis les empereurs romains. Le pape, qui s'attribue un caractère divin d'universalité pour dominer partout, avait toujours été la source où tous les pouvoirs absolus allaient, tour à tour, puiser les théories dont ils se servaient pour justifier leurs crimes, pour écraser les peuples.

Prêtres et rois ont une pensée commune; tenir les peuples dans l'ignorance, ou, tout au moins, ne leur accorder que ce qu'ils veulent d'une instruction revue et corrigée au point de vue de leurs idées et de leurs intérêts théocratiques ou monarchiques.

Leur dogme suprême est l'autorité pour eux, l'obéissance pour les autres; ils subordonnent tout à eux-mêmes.

C'est là un des plus forts liens par lesquels prêtres et rois sont attachés d'une manière indissoluble. Voilà pourquoi ces deux puissances se soutiennent réciproquement; pourquoi le clergé vient, à l'occasion, toujours en aide à la monarchie et toujours cherche à faire accepter par les masses populaires, qui ont toutes les crédulités de l'igno-

rance, les théories, les suppositions métaphysiques, les miracles les plus absurdes, les légendes les plus fausses, comme des vérités démontrées ; mais, tout en accordant son concours, le pouvoir théocratique fait toujours ses réserves vis-à-vis le pouvoir monarchique.

Dans ce pouvoir papal se fondent le catholicisme et l'ultramontanisme qui ne font qu'un et leur ensemble constitue la secte politico-religieuse dont le but absolu est l'avènement de la théocratie. Tous ceux qui entrent dans cette ligue deviennent les sectaires prétoriens du pape auquel on doit tout sacrifier, patrie, famille, intérêt, devoir, honneur et jusqu'aux personnes.

Le surnaturel ! voilà, disent les ultramontains, voilà la loi du monde, et ils combattent la raison, la science, ils condamnent la vérité.

Le pape infallible représente Dieu gouvernant le monde.

L'idée chrétienne était Dieu fait homme ! L'idée catholique ultramontaine est l'homme fait Dieu.

C'est ainsi que le pape se trouve l'expression la plus absolue de tout ce qui est pouvoir, domination et l'ennemi le plus dangereux de tout ce qui est liberté ; l'ennemi par conséquent de la République.

Tous les monarchistes l'ont bien compris, aussi, pour sauver le principe d'autorité sans lequel la monarchie est impossible, tous se sont réfugiés dans l'Eglise. Bonapartistes, orléanistes, tout aussi bien que les légitimistes, font assaut de messes et de servilité vis-à-vis ce qu'ils appellent le pouvoir divin.

Ce groupement dans l'Eglise de tous les ennemis implacables de la République, de la Révolution, comme ils le disent eux-mêmes, ne montre-t-il pas que le catholicisme

n'est en fait qu'une secte politico-religieuse qui nous menace de toutes parts.

Aussi a-t-on pu lire dans un journal qui se fondait à Nîmes, *le Vœu national*, un article signé : la Rédaction, disant :

« Nous venons seconder l'action de ceux qui combattent
« pour la cause catholique et monarchique. »

Aujourd'hui, comme autrefois, croyez-le, dans toutes les questions religieuses ou non, soulevées par les ultramontains, par le pape, il y a une pensée, un but politique obstinément suivi.

L'ultramontanisme est le produit d'une vaste conspiration savamment organisée, regorgeant de richesses, puissante par les privilèges dont la laissent jouir les gouvernements civils, ayant des représentants autorisés et payés par l'Etat, dans la moindre commune, et, sur un signe de son souverain étranger, tout ce monde ultramontain marche ou s'arrête.

« C'est un état dans l'Etat, mais contre l'Etat. »

Pour tout ce monde du vatican, pour tous ces conspirateurs ultramontains, il y a un nouveau *Credo*, c'est le *Syllabus* ; ce nouveau Labarum romain sur lequel est inscrite la date de l'an mille que l'on oppose à celle de 1789.

La papauté a toujours l'aspiration aux choses de cette époque, ses inspirations, ses décisions sont toujours romaines, et romaines de ce temps.

Le moyen-âge ne s'est-il pas caractérisé au point de vue social par la prédominance de l'élément ecclésiastique sur l'élément laïque, et intellectuellement par la prédominance de la théologie sur la science ?

Hé bien ! c'est toujours pour arriver à mettre la société

dans l'Eglise et l'Eglise dans le cloître que la papauté et ses séides ultramontains agitent incessamment les passions religieuses et les passions politiques.

Avec une violence nouvelle, les fanatismes théocratiques et monarchiques recommencent la lutte contre la liberté, contre le mouvement social, scientifique, économique et politique. Mais, dans cet accouplement odieux fait dans le but d'entraver ou d'arrêter tout ce qui peut contribuer à l'organisation sociale, au rapprochement de tous les citoyens, à l'union de tous les esprits, à la conciliation de la richesse et du travail, des ouvriers et des patrons, à améliorer les conditions de la vie, par conséquent, à servir au bien être et au bonheur de l'homme ; c'est de l'ultramontanisme, c'est du cléricanisme que vient surtout le danger.

Trois fois déjà dans ma vie de franc-maçon et de citoyen, je l'ai signalé.

1° A l'époque où parut le Syllabus : On me répondit que j'attachais trop d'importance aux élucubrations séniles d'un vieillard ne pouvant rien contre l'esprit du temps et les progrès acquis ;

2° Au moment des dernières élections sous l'empire : mais le mouvement politique et la haine contre un gouvernement abhorré et détesté empêchèrent toute clairvoyance sur ce qui n'était pas la question spéciale du jour ;

3° Enfin, en 1875, dans ma correspondance avec les maçons de Voiron, lorsqu'ils me firent l'honneur de me choisir pour leur président (1).

(1) Ces lettres ont été reproduites dans la revue le *Monde Maçonnique*, numéros de juillet, septembre, octobre, 1875.

Les deux premières fois ma voix fut sans échos, la troisième elle resta sans être répercutée au dehors. Mais je ne suis pas de ceux chez lesquels les déceptions peuvent affaiblir la volonté d'accomplir leur devoir ; j'ai au cœur une confiance pour l'avenir qui ne peut être affaiblie par aucun insuccès, et, de nouveau, en vous montrant l'ultramontanisme, je vous crie :

L'ennemi, l'ennemi sérieux qui nous menace, alors même qu'il ne peut s'appuyer sur aucune monarchie, c'est lui ! c'est la papauté, c'est la théocratie.

Oui, c'est le cléricalisme-ultramontain qui est notre ennemi et constituera un danger tant que nos gouvernements lui maintiendront les privilèges qui seuls font sa force en s'unissant à l'ignorance.

« Nos prêtres ne sont pas ce qu'un vain peuple pense :
« Notre crédulité fait toute leur science. » (Voltaire, OEdipe.)

C'est toujours ce grand pouvoir religieux des papes qui se lève contre tout progrès et jette ses anathèmes à tout ce qui ne se soumet pas à ses lois, à tout ce qui contrarie son enseignement particulier. Il compte parmi ses membres tous les hommes qui ne vivent que dans le passé, dont ils ramassent la poussière qu'ils cherchent à lancer sur les choses et les hommes de notre époque, espérant les étouffer ou tout au moins les cacher ; et qui ne voient pas que le vent du progrès soufflant sur cette poussière l'emporte et la dissipe.

Ils rêvent la renaissance des jours où ils firent des rois et des puissants sur la terre les exécuteurs de leurs œuvres, jours qui ont laissé dans l'histoire des traces si sanglantes.

Prêtres d'une religion qu'ils disent toute de charité, ils

orient encore, comme autrefois, à tous les pouvoirs de la terre :

« Frappez les hommes de science, frappez les hommes de liberté. »

Les négociations qui se poursuivent en ce moment entre la Prusse et le vatican en fourniront encore une nouvelle preuve.

Heureusement l'arme de l'anathème, dont ils se servent toujours, si puissante autrefois, est aujourd'hui sans force dans leurs mains. Mais, de ce que cette arme est impuissante, doit-on conclure qu'il ne faut tenir compte ni des provocations, ni des injures, ni des calomnies dont ceux qui s'en servent font précéder ou suivre l'usage et les effets qu'ils cherchent à en obtenir ?

La faiblesse, et même dans un sens, la déconsidération qui s'attache de plus en plus aux paroles et aux actes de ces hommes qui s'efforcent de cacher leur violence derrière le titre d'apôtres de paix et de conciliation, enlève-t-elle à ces paroles, à ces actes, ce qu'ils ont d'odieux, parce qu'ils veulent y mettre de méchant ?

Si, de nos jours surtout, la faiblesse est une force, doit-on laisser tous les avantages de cette force à ceux qui sont injustes et méchants ?

Doit-on tout laisser passer en se confiant aux lumières et à l'esprit de justice de chacun ?

Croit-on qu'il n'y a aucun danger à se laisser trop aller à l'idée que nous devons marcher sans jamais répondre aux calomnies, ni protester contre les injustices et les convoitises de certaines corporations, de certains ordres ?

Pour moi, je pense qu'alors que nos aspirations comme nos actes sont si méchamment dénaturés, notre respect,

notre attachement à nos principes nous font une obligation d'opposer à toutes ces violences sans mesure, les protestations de la vérité.

Sans ostentation, sans violence, mais aussi sans faiblesse, nous devons opposer à tous ces ennemis, les lumières de la raison, les décisions de la sagesse, les forces de l'opinion et toujours accomplir nos devoirs en protestant énergiquement en faveur des libertés du citoyen et de l'âme humaine; alors même que nos protestations et nos efforts ne devraient avoir pour résultat que de prouver, une fois de plus, qu'il y a toujours dans notre société française, parmi les francs-maçons, surtout, des hommes, des citoyens chez lesquels existe, d'une manière absolue, un sentiment indestructible des droits et des devoirs de l'homme, du citoyen.

Francs-maçons et concitoyens, hommes aux longues souvenances, nous n'avons pas oublié qu'un des catholiques-ultramontains de la Restauration, renié quelquefois par son parti comme trop révolutionnaire parcequ'il avait une modération relative, Chateaubriand, dans son récit du congrès de Vérone, écrivait : « Un fait immense dans notre siècle, fait qui n'échappera pas à l'histoire, c'est qu'une poignée d'hommes, on pourrait les compter sur ses doigts, parmi ceux qui ont osé combattre la Révolution, en soient venus à pouvoir mettre aujourd'hui cabinets et armées en campagne contre cet ennemi commun. »

Quinze ans plus tard, un autre des leurs (de Gentz) jetait ce cri sauvage :

« Puisque les armes morales sont impuissantes, il faut désormais combattre la Révolution corps à corps. Armés

« de pied en cap, toutes masses réunies, canons et cosaques,
« d'un côté, bandits de l'autre, il faut que l'on sache auquel
« des deux appartient le monde.

« Si nous l'emportons, la sainte cause est sauvée, si nous
« sommes vaincus, Dieu doit créer un nouveau monde, c'en
« est fait de l'ancien. »

Le 30 mars 1853, dans un journal de l'ultramontanisme-
catholique (*l'Univers*), on lisait : « L'Eglise catholique seule
« doit être libre. »

Dans un autre organe de cette même secte politico-religieuse, le *Correspondant*, vol. 20, p. 22, on lit : « La liberté
« n'est bonne que pour nous. »

Mais, je ne dois pas m'attarder dans les citations, le nombre
en serait infini.

Un dernier mot pourtant parce qu'il est typique et montre
que l'esprit catholique-ultramontain est aujourd'hui exacte-
ment le même qu'autrefois, le même qu'au temps où se
produisaient le massacre des Albigeois (1213), celui de la
Saint-Barthélemy (1572), la Ligue après l'édit de Beaulieu et
les états de Blois (1576), le jugement de Galilée (1633), la
révocation de l'édit de Nantes (1685).

En 1877, au congrès de Toulouse, le fanatique ultramon-
tain-catholique, M. de Mun, a pu prononcer les odieuses
paroles suivantes, en s'adressant à l'évêque président :
« Monseigneur, bénissez cette assistance comme jadis l'évêque
« Foulque bénissait les soldats de Montfort allant se mesurer
« dans les plaines de Muret avec les Albigeois. »

Depuis la chute de notre grande Révolution, par le fait de
la connivence ou de la faiblesse de nos gouvernements, sans

exception jusqu'ici, en France, les ultramontains ont tout repris : l'école, la presse, la tribune. Religion, philosophie, politique, économie sociale, tout a été mis en leurs mains ou sous leur examen et leur critique.

Pour eux, on a laissé se reconstituer les privilèges : tous ceux d'entre eux qui appartiennent au clergé ou aux ordres religieux échappent à l'impôt du sang si cruel pour toutes les familles, et c'est une des grandes causes de leur recrutement. Ils ont des propriétés qu'ils se transmettent perpétuellement sans payer, une fois qu'elles sont entrées dans la masse, aucun droit de transmission, pas même celui qui pèse sur l'héritage du père au fils.

Ils ont des édifices particuliers, des couvents, dont le seuil n'est jamais franchi sans leur consentement et ils donnent sur le personnel qui y est enfermé des états de situation jamais contrôlés, ce qui constitue, à leur profit, comme un droit de refuge. Ils provoquent des réunions sans jamais rencontrer aucun obstacle. Ils traitent par paroles ou par écrit, toutes les questions qu'il leur plaît de traiter, questions politiques, économiques, historiques, aussi bien que religieuses, morales ou scientifiques.

Ils provoquent des quêtes dont l'action s'étend sans aucunes limites et ils drainent dans le pays des millions arrachés à la richesse nationale qu'ils envoient à l'étranger.

Tous ces faits sont une violation des principes, bases de notre état social ainsi que des prescriptions d'une législation qui fait peser sur les autres citoyens des fardeaux ou impose des entraves auxquels seuls ils échappent.

Il y a là une violation de la justice, un outrage au bon sens.

Les hommes naissent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent s'établir que pour l'utilité commune; s'il y a des distinctions dans leur part de travail, s'il y en a dans les places qu'ils occupent dans l'organisation sociale, c'est parce qu'il est des moyens d'ordre nécessaires à l'existence de toute société.

Voilà le principe, voilà l'idée. Nos pères l'ont proclamé en 1789. Leurs fils sont-ils donc déjà si dégénérés qu'ils laissent le despotisme théocratique-ultramontain les violer toujours impunément?

Je ne parle pas du despotisme monarchique qui s'était associé à toutes ces violations et qui en profitait. Il a été puni; en France, il n'existe plus.

Mais le peuple, dans sa grande masse humaine, est toujours enserré, d'un côté par l'organisation militaire, son attirail et toutes ses conséquences, ainsi que par l'organisation administrative et judiciaire, toutes deux ayant fortement conservé le cachet monarchique et le cachet ultramontain-catholique; de l'autre il est cerné par l'armée ténébreuse de la théocratie, qui, reniant le Verbe qu'elle dit représenter, ne va pas aux petits et aux faibles, mais recherche les grands et les puissants; s'unit ou se vend à eux et marche, pendant que du haut des chaires dont elle dispose, par la voix de ses chefs, avec les cris du fanatisme, elle appelle à une prétendue guerre sainte contre la Révolution, les forces de tous les pouvoirs absolus.

Dans ces conditions, tous ces ultramontains combattent avec violence ou exploitent avec une habileté odieuse jusqu'au mouvement social économique de notre époque, mouvement

qui effraie tant de gens irréfléchis ou peureux sur lesquels peut dès lors s'exercer leur influence néfaste.

Pourtant ce mouvement social n'a rien d'anormal, quoi qu'en disent tous les ultramontains et les réactionnaires. Il a son origine à l'origine même des sociétés et il durera autant qu'elles.

Aveugle qui ne le voit pas, malheureux qui ne le comprend pas.

Il est la continuation de la lutte des déshérités revendiquant leur part dans le grand héritage paternel contre les favorisés. C'est la lutte entre Jacob et Esaü ; c'est ce que dans l'histoire on a appelé plus tard, la lutte entre les patriciens et les plébéiens.

Ce mouvement social des revendications a duré des siècles dans l'histoire romaine où, progressivement, le plébéien arrive à posséder un nom, une famille, une propriété, le titre de citoyen romain, un tombeau enfin, toutes choses qui, à l'origine avaient été réservées aux patriciens.

Le Christianisme, le Moyen-âge, la Renaissance, et surtout la Révolution française, furent les grandes phases que l'humanité eut à traverser pour arriver à l'abolition successive de l'esclavage, du vasselage, des maîtrises, des jurandes, à l'affranchissement des communes, à l'abolition des ordres et des privilèges sociaux.

Aujourd'hui aussi les questions sociales sont incessamment soulevées et toujours renaissantes. Nous sommes en face du prolétariat.

Le prolétariat désigne la forme sous laquelle se présente aujourd'hui le martyr de la misère, conséquence d'une

mauvaise organisation sociale perpétuée jusqu'à nos jours, et pourtant déjà signalée par Jésus lorsqu'il disait : « Vous tous qui travaillez et qui êtes chargés, venez à moi et je vous relèverai. »

L'économie politique, l'association, la coopération prennent chaque jour une place plus considérable dans les préoccupations de tous et entrent progressivement dans nos lois, de manière à donner de plus en plus satisfaction aux classes laborieuses. C'est le résultat du progrès dans les idées, dans les mœurs ; d'une meilleure conception des droits et des devoirs de chacun.

A mesure que par une meilleure instruction et le contact plus fréquent des hommes, une plus saine lumière se fait dans les esprits, le mouvement social croît en force, en rapidité, en autorité morale ; par contre il diminue en force brutale. Avec un sentiment plus éclairé de ses droits, il cherche de plus en plus sa puissance et la satisfaction de tous ses besoins, dans sa conscience et par la justice.

Dans ces conditions on peut dire que la période des luttes violentes tend à s'éloigner de plus en plus, parce que le mouvement social général, modifiant les formes des gouvernements et des sociétés, nous conduit à une civilisation qui pourra compléter la régénération de l'ancien monde.

Aux peuples, aux sociétés qui se laissent entraîner à un individualisme exagéré, il offre l'association des intérêts et des volontés résultant d'intérêts identiques, de convictions similaires, mais libre de tout patronnage. Aux sociétés trop centralisées, trop gouvernées, il offre l'affranchissement de l'individu.

Et maintenant, républicains-démocrates, francs-maçons, libres-penseurs, vous tous hommes qui, aimant le progrès, cherchez le bien par la liberté dans la justice et dans la vérité; vous qui comprenez que le devoir de chacun est d'être un homme libre et moral, toujours fidèle au principe de la conscience dans tous les temps, dans toutes les positions; vous qui comprenez la solidarité des intérêts et des peuples; vous qui reconnaissez qu'il est des droits primordiaux, inaliénables, imprescriptibles, dérivant de la nature, qui sont les droits de l'homme et de sa dignité, vous reconnaîtrez qu'il y a incompatibilité entre nos principes et ceux des personnes qui prêchent l'asservissement des âmes et l'anéantissement de la liberté de conscience par la domination de l'infailibilité théocratique; vous reconnaîtrez qu'il y a incompatibilité de principes entre nous et ceux qui accordent leur concours au triomphe de la tyrannie quelle qu'elle soit, ou à l'usurpation sur le droit par la force, la ruse ou la violence dans n'importe quelle mesure; vous garderez et propagerez la croyance que la perfectibilité indéfinie de la race humaine ne peut s'obtenir que par la culture de l'intelligence, la multiplication du contact des hommes entre eux; par la progression du bonheur physique et moral, sous l'influence féconde de la liberté amenant la paix et la conciliation entre tous les hommes, par la science et la justice pour tous les droits, pour tous les intérêts.

Vous savez que le devoir absolu de chacun, vis-à-vis ces principes, est de les défendre, de proclamer leur revendication contre toute usurpation et toute tyrannie; vous resterez

dévoués à la grande œuvre de paix, de moralisation et d'affranchissement.

Ayant un sentiment exact de votre devoir, vous aurez aussi l'audace de votre droit, vous appuyant sur la raison humaine éclairée par le flambeau de la science, vous prendrez pour moyen d'action la persuasion des esprits par les déductions logiques et l'étude sincère des phénomènes sociaux et de la nature.

Vous n'oublierez pas que la conséquence du devoir ainsi compris, c'est qu'il ne doit sortir de nos paroles, de nos actes, de nos écrits, que de hauts enseignements moraux et la proclamation des principes résumés dans la devise franc-maçonnique et nationale : *Liberté, Egalité, Fraternité.*

Dans cet ordre d'idées et de conduite, la monarchie n'existant plus, l'obstacle qui se présente à nous alors même qu'il ne peut plus s'appuyer sur elle ; l'ennemi sérieux qui nous menace toujours et qui restera un danger tant que nos gouvernants lui maintiendront les privilèges qui, unis à l'ignorance des masses, font toute sa force : c'est le catholicisme-ultramontain, c'est la théocratie, c'est la papauté. Ici encore, comme toujours, je discute une institution, un principe, et je laisse de côté la personne même qui les représente.

Un des membres de la dernière famille régnante déchue, l'ex-prince Napoléon-Jérôme, retraçait tout récemment, dans la *Revue des deux Mondes*, une partie des diverses intrigues qui amenèrent les événements dont nous avons tant souffert, dont nous souffrons tant encore.

Treize siècles durant, je vous l'ai déjà dit, ce pouvoir a eu

sa grande part d'initiative et de responsabilité dans les souffrances et les malheurs du pays.

Dans toute notre histoire de France, le caractère de ce pouvoir se trouve tracé en lettre de sang et de feu.

De nos jours, cette influence néfaste de Rome et des évêques, après nous avoir jeté sur les côtes du Mexique, nous a valu toutes les conséquences de la déclaration de guerre à l'Allemagne.

Pour moi, en voyant tous ces malheurs de mon pays, je ne puis me résigner à une douleur silencieuse, et j'espère que les menées catholico-romaines nous obligeant à entrer en action pour nous défendre, nous agissons énergiquement jusqu'à ce que tout péril soit écarté : nous en avons pour garant la parole donnée naguère par le grand orateur des gauches, par celui qui, en 1870, a si bien mérité aux yeux de tous ceux qui ont au cœur un sentiment d'honneur patriotique ardent, un amour sincère pour la République, et dont le nom vient à la pensée chaque fois qu'on s'occupe de progrès et de liberté.

Avec une intention mauvaise, ultramontains et réactionnaires nous désignent par le nom de révolutionnaires auquel ils cherchent à donner un caractère odieux.

Hé bien, nous acceptons le titre de révolutionnaires. A nos yeux il est une qualification glorieuse. Oui, nous sommes révolutionnaires, et nous agissons comme tels, parce que nous voulons que le flambeau de la science pénètre partout et partout éclaire la raison humaine. Nous sommes révolutionnaires parce que, descendants des hommes de 1789, nous voyons que nous avons à continuer l'œuvre de nos pères ; nous

voyons que notre France qui a été si longtemps une monarchie mêlée de théocratie, garde encore, même avec notre République, le caractère de l’empreinte monarchico-théocratique et qu’il faut que cela soit modifié, car c’est une force considérable pour ceux qui se proclament eux-mêmes nos ennemis. Nous sommes révolutionnaires, parce que nous voulons fortement substituer la science, la raison et un enseignement vrai à une foi aveugle dans la révélation, dans la tradition ; parce que petits-fils des géants de la grande révolution, et nous glorifiant de cette origine, nous sommes résolus à continuer leur œuvre ; parce que nous sentons, nous comprenons que, nous aussi, nous avons une révolution à accomplir et qu’elle doit se faire contre l’ultramontanisme et dans l’enseignement ; comme homme et comme citoyen nous souffrons de toutes les douleurs de notre époque et nous entendons la voix du progrès nous criant : « *sublata causa, tollitur effectus.* » Supprimez les causes et les effets cesseront. Dans la mesure du possible, nous voulons obéir à cette voix, nous voulons accomplir ce devoir.

Au milieu des troubles et des souffrances du présent, nous sommes soutenus par la pensée que nous assistons aux dernières convulsions du passé et que la République a remplacé, d’une manière définitive le vieil édifice féodal, monarchique et théocratique.

« L’idée domine le monde ! »

Par une instruction vraie, par la morale positive, élevons les hommes à la hauteur de tous les événements qui peuvent se produire.

Répondons les ouvrages écrits dans une pensée scientifique

et utile. Obtenons que dans nos écoles primaires, comme dans les écoles de la République américaine, on enseigne aux enfants la constitution politique du pays, qu'on leur fasse connaître leurs droits et leurs devoirs de citoyens. Qu'on multiplie les bibliothèques populaires, que partout, dans la mesure de ce qui peut se faire, on organise des conférences publiques instructives et l'on pourra préparer des générations fortes pour l'avenir.

Le développement de l'instruction est la réalisation de la parole : « rendre l'ouïe aux sourds, et la vue aux aveugles. »

L'instruction apprend aux peuples à se gouverner par la réflexion et non par les impressions. Les conquêtes de la liberté ne se font solidement que par une sorte d'infiltration qui est le produit de l'instruction, qui éloigne aussi le danger des surprises politiques obtenues par les légendes.

A mesure que pénètre dans les esprits la saine lumière, fruit d'un bon enseignement scientifique, chacun a une meilleure conception, un sentiment plus juste, plus réfléchi de ses devoirs et chacun alors trouve l'origine de sa force, la cause de ses décisions dans sa conscience plus éclairée et dans la justice.

Mais ce qu'il faut surtout obtenir c'est que l'enseignement soit libre.

L'étude des conditions de moralité et d'aptitudes exigées, dont on a tant abusé, restant à examiner, il ne faut plus en faveur de quelques-uns, le privilège de l'enseignement. Nous croyons qu'il est nécessaire d'aller jusqu'à la liberté de l'erreur pour assurer le triomphe de la vérité.

Le clergé et les corporations qui lui appartiennent seuls

jouissent de la liberté d'enseignement et c'est là une injustice que tous nos gouvernements ont accepté jusqu'à aujourd'hui. Sur ce point, ils se sont faits les défenseurs matériels de l'Eglise et de tout ce qui s'y rattache, en opposant une interdiction absolue à toute association pour l'enseignement, dès que les professeurs de cet enseignement faisaient entendre une doctrine ou une parole condamnée par l'Eglise catholique romaine dans ses dogmes ou son enseignement particulier, alors pourtant que la vérité de cette doctrine ou de cette parole était proclamée par la science.

Par devoir professionnel, les hommes de ces corporations catholiques romaines oublient généralement plus ou moins vite leur famille. Ils ne reconnaissent les lois civiles que lorsqu'elles les protègent dans leurs privilèges, dans leurs intérêts particuliers; comment veut-on dès lors qu'ils puissent bien former ceux qui doivent être un jour citoyens et avoir femme, famille, enfants ?

N'oublions pas que la meilleure partie du prêtre catholique romain, du congréganiste, est soumise à une volonté étrangère : sa conscience dépend du pape.

Devenant étrangers à leur pays, absorbés dans les regrets d'un passé qu'on leur présente toujours comme un temps de justice et de gloire, ils arrivent tous à ne plus travailler que pour leur corporation à laquelle ils veulent rendre son pouvoir et ses richesses d'autrefois. Dans ce but, ils exploitent toutes les occasions de réveiller l'ardeur des passions religieuses et ils ne veulent rien savoir ni rien voir des besoins de notre époque.

Tous les ouvrages de leur enseignement sont œuvres de

faux monnayeurs de la science et de l'histoire, qui ne reculent devant aucune altération, aucune suppression, aucun mensonge, aucune calomnie contre tout ce qui n'est pas l'exaltation de la théocratie, ou tout au moins de la monarchie.

En s'effaçant toujours devant l'église catholique romaine, l'Etat lui a donné une force qui fait que même des gens de bonne foi en sont venus à se demander si le gouvernement a bien le droit d'avoir un enseignement à lui en dehors de celui de l'Eglise romaine.

La cessation de cette protection donnée exclusivement à l'enseignement religieux ; la proclamation de la liberté de l'enseignement ; l'affirmation du droit de l'Etat d'exiger de ceux qui aspirent à l'honneur d'être un jour fonctionnaires publics, les conditions d'instruction qu'il juge convenables ; voilà les premières dispositions à prendre pour rentrer dans les voies de l'égalité, de la justice, et voir bientôt disparaître le monopole dans l'instruction, monopole auquel tend toujours l'Eglise ultramontaine.

Ainsi que je l'ai dit en d'autres circonstances : Dans un pays de suffrage universel où tous les citoyens peuvent et doivent voter, tout le monde doit pouvoir lire et discuter. L'instruction, voilà la source de toute la force que peut acquérir une société démocratique, il faut donc, à tout prix et par tous les moyens, développer l'enseignement, l'instruction du peuple et le peuple ; c'est l'universalité des citoyens.

Le suffrage universel doit être éclairé par l'instruction, et dirigé par la raison ; mais le pouvoir dirigeant du raisonnement cesse lorsqu'il se heurte à l'ignorance ; il faut dès lors étendre toujours de plus en plus le rayon de l'instruction.

Vis-à-vis l'Etat, l'enseignement n'est donc pas une question de convenance, c'est une dette à payer.

Hommes de la démocratie, nous devons réclamer pour qu'il soit ainsi fait.

Aux fonctionnaires républicains-démocrates à liquider cette dette, à tous nos mandataires à veiller à ce que cela soit.

En cela, nous travaillerons tous pour l'humanité, à un progrès intellectuel dont l'influence se fera sentir sur le progrès matériel ; et tout en agissant dans l'intérêt de chacun, nous contribuerons à notre propre bien-être.



Après divers toasts portés par plusieurs membres de la réunion, le Président propose le suivant :

TOAST PROPOSÉ.

CONCITOYENS ET FRÈRES,

Trop longtemps j'ai abusé de l'oreille attentive que vous avez bien voulu me prêter ; je viens chercher à me faire pardonner la fatigue que j'ai imposée à votre esprit en faisant une dérivation vers votre cœur.

J'ai la certitude, en ce qui concerne ceux d'entre vous qui sont francs-maçons, d'être dans une union parfaite avec leurs sentiments ; parce que une pensée de réconciliation, d'oubli de fautes déjà trop durement expiées, une pensée de fraternité, enfin, peut toujours être exprimée devant eux. Pour vous, concitoyens, qui n'êtes pas francs-maçons, j'ai la forte espérance de répondre aussi à un sentiment de votre âme en vous proposant un toast à l'amnistie ; mais je vous en demande la confirmation.

Tous nous avons gardé le souvenir de l'union qui se fit, un moment, entre les réactionnaires, monarchistes-ultramontains et ceux qui voulaient la République sans républicains.

Tous ensemble, buvons donc à l'indulgence, buvons à la justice, buvons à l'amnistie pour tant de malheureux dont beaucoup furent condamnés peut-être trop sommairement, et auxquels on a refusé le bénéfice des circonstances atténuantes pouvant résulter de l'état d'exaltation dans lequel les avait jeté les souffrances d'un long siège, et chez lesquels la vue de capitulations si justement et si énergiquement qualifiées de capitulations scélérates, pouvait avoir amené l'exaspération d'un patriotisme sincère.

En déposant nos verres, pour compléter ce toast, je vous propose de lui donner une sanction matérielle humanitaire.

Que tout à l'heure, quand va circuler le tronc des malheureux, chacun se souvienne de la parole de Turgot : « Le soulagement de ceux qui souffrent est le devoir de tous, et l'affaire de chacun. »

Donnez, concitoyens et frères, donnez pour tous ces malheureux déportés, pour leurs veuves, pour leurs femmes, pour leurs enfants. Donnez, car ils souffrent de toutes les douleurs morales et ils sont écrasés par la misère et le désespoir.

Combien je voudrais que ma voix put faire vibrer dans vos cœurs une grande pitié !

Concitoyens et frères, que votre main soit généreuse pour les déportés et leurs familles.

A. N. A.

V. de la L. M. de Voiron.

Octobre 1878.

Le produit de la collecte a été adressé au citoyen Greppo, député.



VOIRON. — IMPRIMERIE J.-P. BERIER.

